



Enfants de Tchernobyl Bélarus

Association Loi 1901 - Siège : 65, quai Mayaud - 49400 Saumur (France)

Paris, le 14 Mars 2010

Chère Amie, cher Ami,

C'est en tant que Président du nouveau Conseil d'Administration de notre association et au nom de tous ses membres, Irène Arditi, Michel Hugot, Patrick Lenoir, Alexey Nesterenko, Alain Piestre et Wladimir Tchertkoff, que j'ai l'honneur de m'adresser à vous.

Vous êtes un adhérent de plein droit, ou vous avez tenu à rester un donateur non membre de l'association. Sans vous, le financement des activités scientifiques et humanitaires de l'Institut Belrad fondé par Vassily Nesterenko serait gravement compromis. Avec vous, grâce à votre générosité et votre fidélité, sa survie reste assurée et nous avons bien des raisons d'espérer que de la survie on passera au développement. Le nombre d'enfants bénéficiant des services de Belrad pourrait alors croître, et s'améliorer l'état de santé des êtres humains vivant dans les régions contaminées. C'est à cette évolution que notre association va consacrer le meilleur de ses ressources humaines et de son expérience.

Hormis Wladimir Tchertkoff, tous les membres du Conseil d'Administration élu sont nouveaux. Leurs fonctions et titres sont mentionnés dans le Compte Rendu de l'Assemblée générale établi conjointement par Irène Arditi et Thierry Pain. Vous constaterez que l'épisode troublant qui a précédé cette Assemblée générale est derrière nous.

En leur nom je rends ici hommage au sens aigu des responsabilités dont toutes les personnes participant à l'Assemblée générale ont fait montre, à commencer par les membres démissionnaires. Grâce à tous, une atmosphère sereine et constructive s'est rapidement instaurée et l'essentiel de l'ordre du jour, à savoir l'élection en Assemblée générale ordinaire, puis l'examen et le vote des modifications statutaires a été réalisé.

Un projet pour Enfants de Tchernobyl Bélarus a été présenté à l'Assemblée générale. Il a emporté l'adhésion des participants. On en trouve déjà la traduction dans l'évolution de nos statuts. Ce projet s'inscrit dans la tradition héritée de l'action pionnière de Solange Fernex et des fondateurs réunis autour d'elle en 2001 pour sauver Belrad. Il reprend la qualité de la relation établie par mon prédécesseur, Michel Fernex, et s'appuie sur la riche expérience accumulée par l'engagement admirable de nos militants. Il propose dans un premier temps de déterminer le plus clairement possible les facteurs du succès indéniable qui est résulté de cet ensemble d'activités. C'est dans ce but que nous avons élaboré le questionnaire anonyme joint à ce courrier. Merci d'y répondre.

Vos réponses permettront à nos membres actifs, celles et ceux qui animent les groupes locaux de l'association, à celles et ceux qui font connaître ETB et Belrad autour d'eux, notamment en participant à des actions conjointes avec d'autres organisations, et à ses responsables élus, de mieux comprendre qui vous êtes et comment élargir et renforcer le socle que vous constituez pour l'association.

Votre préoccupation — que vos dons servent intégralement au financement des activités de Belrad — est évidemment la nôtre. S'y ajoute le désir partagé, d'être informé de votre côté, de vous informer et d'échanger avec vous de l'autre. Nous avons, dès avant cette Assemblée générale commencé à réfléchir à ce qui

peut être fait et, même, commencé à y travailler concrètement. Vous en verrez les effets se déployer dans un avenir que nous espérons le plus proche possible.

Ces deux attentes pourraient entrer en contradiction si toute l'association ne participait pas à l'effort de compression de ses coûts de fonctionnement. Il s'avère que toutes les opérations, hormis la lettre de remerciement du Président, s'exprimant au nom de Belrad, peuvent être automatisées, grâce à l'informatique et à un usage approprié d'Internet. Michel Hugot, est en train de développer les outils pour ce faire. Ils seront prêts dans un avenir maintenant très proche. Une condition : que le plus grand nombre des membres et donateurs qui disposent d'Internet acceptent d'indiquer leur adresse Email au CA de l'association. Alors, hormis un exemplaire papier annuel du bulletin d'information, tous les autres envois pourraient être effectués par Internet, y compris les courriers de convocation aux Assemblées générales (moyennant l'envoi d'un accusé réception par retour d'Email). Bien entendu vous veillerez à nous signaler tout changement d'adresse Email. Merci aussi de nous rappeler votre numéro de téléphone, une erreur de tri ayant fait perdre la concondance avec votre nom.

Toutes les informations personnelles fournies par les membres et les donateurs seront regroupées dans une base de données protégée dont seuls les membres du bureau du CA connaîtront le mot de passe, qui changera à chaque changement de composition de l'équipe. Par ailleurs, pour suivre les recommandations de la Commission nationale informatique et libertés (CNIL), chacune des personnes susceptibles d'utiliser ou de copier tout ou partie de cette base de données s'engagera par lettre recommandée avec accusé de réception à en réserver l'usage à ses activités statutaires et dans le respect des restrictions souhaitées par chacun des membres (un petit questionnaire personnel vous permettra de nous en informer).

Les frais, relativement importants, représentés par les envois postaux pourront ainsi être réduits. Ce sera autant de plus pour les activités de Belrad.

Un nouveau site web sera ouvert prochainement avec pour URL :

<http://enfants-tchernobyl-belarus.org>

Tous les membres du Conseil d'administration espèrent que ces inflexions rencontreront le désir dont vous témoignez que notre association progresse avec votre participation dans l'accomplissement de ses objectifs.

En leur nom, je vous adresse mes chaleureuses salutations,

Yves Lenoir

PS : 1. tout message à etb@enfants-tchernobyl-belarus.org est retransmis à tous les membres du Conseil d'Administration ;

2. pour joindre un membre particulier du CA, envoyer votre message à : prenom.nom@enfants-tchernobyl-belarus.org

3. un seul reçu fiscal sera envoyé en toute fin d'année avec le Compte rendu de l'Assemblée générale